



Briller par nos panoramas

Le Sainte-Hélène

Année 11, n° 7

Édition du 6 novembre 2023

À VOIR DANS CE NUMÉRO...

Vente pour taxes	p. 3
Fête de Noël 2023—erratum	p. 4
Wi-Fi au Centre sportif.....	p. 5
Location des salles	p. 5
Nouvelles de la Bibliothèque	p. 6-7
Bilan journée RDD	p. 8
Plan de développement agricole	p. 10
Modernisation de la consigne.....	p. 10
Avis public.....	p. 11
Bacs et boîtes aux lettres	p. 12
Cuisines collectives	p. 13
Vaccination.....	p. 14
Rétrospective du conseil.....	p. 16-17
Citations savoureuses	p. 18

**Date limite pour faire parvenir
votre lettre au Père Noël :
le 15 novembre 2023.**

Plus de détails à la page 4.

MRC d'Arthabaska



Plan de
développement
de la zone
agricole

Consultation

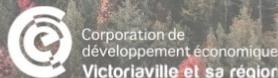
14 novembre 18 h 30 à 21 h 30

Érablière Yvalou

2540, rang 2, Ste-Hélène-de-Chester

Inscriptions: cdevr.ca/pdza

Détails page 10



Municipalité Sainte-Hélène-de-Chester
440, rue de l'Église
Sainte-Hélène-de-Chester (Qc)
GOP 1H0

Téléphone : 819 382-2650
Télécopieur : 819 382-9933

municipalite@sainte-helene-de-chester.ca

www.sainte-helene-de-chester.ca

Ste Hélène de Chester 

Le Sainte-Hélène

Le Sainte-Hélène, se veut un outil promotionnel régional. C'est aussi de l'information municipale sur les activités culturelles et sociales.

Prochaine parution : décembre 2023

La date de tombée pour nous faire parvenir vos textes : le 1^{er} décembre

administration@sainte-helene-de-chester.ca

Merci aux collaborateurs qui fournissent régulièrement ou occasionnellement des textes pour la réalisation des bulletins :

Chantal Baril, Yvan Ouellette,
Olivier Lecomte et Martine Lambert.

Montage : Marie-Claude Vallée

Pensée du mois

« L'art de vivre consiste en un subtil mélange entre lâcher prise et tenir bon. »



Administration municipale

Maire : Christian Massé

Directrice générale : Chantal Baril

Adj. administrative : Marie-Claude Vallée

Conseillers et conseillères :

Siège #1 : André Thibodeau

Siège #2 : Julien Fournier

Siège #3 : Marie V. Laporte

Siège #4 : Catherine Belleau-Arsenault

Siège #5 : Geneviève Bergeron

Siège #6 : Nicolas Paris-Lafrance

Horaire du bureau municipal

Lundi : 9 h à 12 h et 13 h à 16 h

Mardi : 9 h à 12 h et 13 h à 16 h

Mercredi : 9 h à 12 h et 13 h à 16 h

Jeudi : 9 h à 12 h et 13 h à 16 h

Vendredi, samedi, dimanche : FERMÉ

Horaire de la Bibliothèque

Dimanche : 9 h 30 à 11 h 30

Lundi : 13 h 15 à 16 h 30

Mercredi : 18 h 30 à 21 h 00



Prochaine séance du conseil :

le 5 décembre 2023 à 19 h 30

Versement de taxes

Le dernier versement de taxes foncières pour l'année 2023 est le 22 décembre.

Avis aux citoyens

Ne pas payer ses taxes municipales et scolaires, des conséquences à prévoir ...

Les taxes foncières constituent la principale source de revenus de votre municipalité. À ce titre, par souci d'équité envers les contribuables, votre municipalité a l'obligation légale de percevoir ces taxes. Votre municipalité peut requérir les services de la MRC d'Arthabaska si des citoyens n'acquittent pas leurs taxes, afin que celle-ci procède à une vente pour défaut de paiement de taxes, en vertu des articles 1022 à 1060 du Code municipal (L.R.Q. c. C-27.1). Ce mode de recouvrement permet à votre municipalité de récupérer les taxes qui n'ont pas été payées.

Il est important de savoir qu'avant d'entreprendre une procédure de vente, la municipalité offre, aux propriétaires qui le demandent, la possibilité de prendre une entente de paiement dont les versements seront étendus sur une certaine période. Avant que le dossier soit transmis à la MRC, la municipalité fait parvenir plusieurs avis afin d'exiger le paiement requis. Si toutefois, un paiement n'est réalisé dans les délais prescrits, le dossier est transféré à la MRC. Avant d'en arriver à la vente pour taxes, la MRC avise également les propriétaires, mais cette fois, avec l'exigence de payer leur dû en totalité.

Le deuxième jeudi du mois de juin, la MRC procède à la vente des immeubles. Les gens intéressés à miser pour acquérir un immeuble peuvent assister à l'enchère. Les personnes intéressées par un lot mis en vente peuvent consulter la liste prévue à cet effet sur le site Internet de la MRC (www.mrc-arthabaska.qc.ca). Les propriétaires ont toujours la possibilité de payer leurs taxes tant que l'enchère n'a pas eu lieu. Leur immeuble sera ainsi retiré de la liste de vente. C'est pourquoi il est conseillé aux personnes intéressées de consulter la liste des lots disponibles régulièrement. De plus, un propriétaire dont la propriété est vendue aux enchères a tout de même un an supplémentaire pour reprendre possession de son immeuble en effectuant un droit de retrait. Pour ce faire, ce dernier devra payer le montant de l'acquisition à l'enchère, en plus d'intérêts à raison de 10 % par année.

De plus amples renseignements peuvent être disponibles en communiquant avec votre municipalité.



FÊTE DE NOËL DU 10 DÉCEMBRE PROCHAIN —ERRATUM SUR L'ÂGE

Dans l'édition précédente du journal datée du 28 septembre 2023, vous auriez dû lire que les enfants de 10 ans et moins peuvent s'inscrire, comme indiqué plus bas :



Tu es âgé de 10 ans et moins et tu habites à Sainte-Hélène-de-Chester? Le Père Noël pourra te remettre un cadeau le dimanche 10 décembre prochain entre 10 h et midi lors de la Fête de Noël qui aura lieu au Centre sportif Aciers Solider. **Pour recevoir ton cadeau, il faut envoyer une lettre avant le 15 novembre prochain** pour lui donner des idées cadeaux à un coût d'environ 20 \$. En plus, il va y avoir aussi une belle activité d'animation surprise pour toi!



Tu peux poster ta lettre à l'adresse suivante :

Père Noël

Municipalité de Sainte-Hélène-de-Chester

440, rue de l'Église, Sainte-Hélène-de-Chester, Québec G0P 1H0

*ou tu peux déposer ta lettre dans la chute à livres de la Bibliothèque
située à l'extérieur du bureau municipal*

Date limite : le 15 novembre

WI-FI AU CENTRE SPORTIF ACIERS SOLIDER



Nous sommes heureux de vous annoncer que le Wi-Fi est maintenant en fonction au Centre sportif Aciers Solider. L'enjeu de la sécurité des usagers a été le facteur déterminant dans cette démarche.

En effet, il vous est maintenant possible d'obtenir du réseau dans le bâtiment et dans une zone restreinte à l'extérieur.

Voici les accès : **Identifiant : Centre sportif**
Mot de passe : SHDC

Des affiches ont été installées sur la porte d'entrée avant ainsi que près de la patinoire.

LOCATION DES SALLES DU CENTRE SPORTIF

Il reste encore quelques dates disponibles pour la location des salles du Centre sportif Aciers Solider pour la période des fêtes.

Les salles du Centre sportif peuvent vous accueillir avec les commodités suivantes :

- 1 salle pouvant accueillir 45 personnes
- 1 salle pouvant contenir 30 personnes environ avec four et réfrigérateur à votre disposition

Vérifiez les disponibilités ainsi que la tarification avec la Municipalité en téléphonant au 819 382-2650. (Prix différents pour les non-résidents et dépôt exigé)

AVIS PUBLIC—ERRATUM

Dans la dernière édition du journal Le Sainte-Hélène parue le 28 septembre dernier, à la page 15, il aurait fallu lire, à la suite du premier paragraphe, que l'avis public concernant le règlement #360-2023 est entré en vigueur le 31 août 2023.

Nous nous excusons de l'erreur.

INSPECTEUR EN BÂTIMENT ET EN ENVIRONNEMENT



Pour toutes demandes de permis et/ou certificats (disponibles sur le site de la Municipalité ou au bureau municipal), celles-ci doivent m'être **transmises par courriel** à l'adresse **permis@sainte-helene-de-chester.ca**.

Si vous avez des questions concernant les permis, le zonage ou la réglementation, vous avez la possibilité de m'envoyer un courriel à l'adresse mentionnée ci-haut ou de me laisser un message sur ma boîte vocale au 819 752-2444, poste 4273. Je vous rappellerai dans les meilleurs délais.

Vincent Roy, inspecteur en bâtiment et en environnement

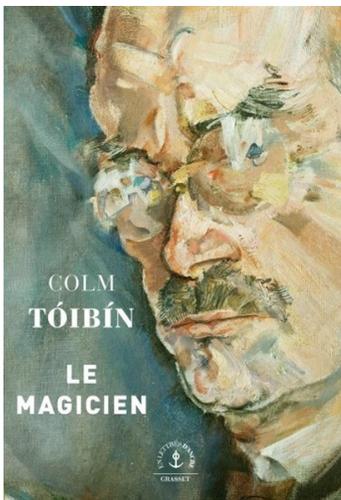
NOUVELLES DE LA BIBLIOTHÈQUE



Horaire de la Bibliothèque

La Bibliothèque est ouverte :

- Les mercredis soir de 18 h 30 à 21 h
- Les dimanches de 9 h 30 à 11 h 30
- Les lundis de 13 h 15 à 16 h 30



Chronique littéraire

Voici le texte de madame Chantal Auger à propos du livre *Le magicien* de Colm Toibin qui est disponible en prêt entre bibliothèques.

C'est toujours un grand bonheur de faire la découverte d'un auteur qui nous emballa! Je viens de faire la connaissance de Colm Toibin avec son plus récent ouvrage, *Le magicien*.

Comme je suis une fan finie de Thomas Mann, j'étais très intriguée par ce roman où Toibin, un renommé romancier irlandais né en 1955, mets ses pas, mets ses mots dans ceux de Thomas Mann en retraçant et revivant la vie et l'œuvre du grand romancier allemand.

Toibin, tout en naviguant très élégamment sur une mer de non-dits, nous met en présence de Thomas Mann dans son geste d'écriture où l'on voit toute la ferveur et la discipline que l'écriture prend dans la vie de l'écrivain. On le voit aussi en tant que témoin de son époque dans l'Europe du début du XXI^{ème} siècle, puis en exil aux États-Unis.

Ce livre est un cadeau! Le roman, comme le dit Colm Toibin, est "la seule forme où l'on peut vraiment travailler avec ce que quelqu'un pense et ce qu'il dit, et montrer la distance entre ces deux choses." Et c'est bien ce qu'il fait, avec comme résultat de nous laisser toute latitude vers d'innombrables possibilités d'interprétation en cours de lecture.

Toute l'œuvre de Colm Toibin est pour moi à découvrir. Il a commencé à publier en 1950 et n'a pas cessé depuis! Dans son précédent roman, *Le maître*, Toibin faisait l'exercice d'entrer dans l'œuvre d'un autre grand écrivain, Henry James, de 1895 à 1899.

Bonne lecture!



Échange dans le Réseau

Le 14 novembre aura lieu l'échange de livres du Réseau BIBLIO. Plus de 700 nouveaux livres seront reçus! Venez nous voir pour les découvrir.



La rencontre d'automne du Réseau BIBLIO CQLM

Quelques bénévoles ont participé à la rencontre automnale du Réseau BIBLIO le 21 octobre dernier. Ils sont revenus la tête pleine d'idées, notamment pour bonifier l'offre aux ados de la municipalité, et aussi avec des activités, des ressources et des jeux à vous proposer. Entre deux ateliers, ils ont même eu la chance d'appivoiser ce charmant serpent d'ÉducaZoo.

Les après-midi jeux de société—rappel

Les après-midi jeux de société sont recommencés depuis le mois de septembre. Viens t'amuser avec nous les lundis!

JEUX DE SOCIÉTÉ – TOUS LES LUNDIS PM

Du lundi 11 septembre 2023 au mardi 19 décembre 2023, 13:15 - 16:45 adultes aînés

BIBLIOTHÈQUE DE SAINTÉ-HÉLÈNE-DE-CHESTER
440, rue de l'Église
Sainte-Hélène-de-Chester (Québec)
GOP 1HO

À compter du lundi 11 septembre, nous reprenons les "jeux de société". Venez socialiser avec nous !

COÛT
Gratuit

LIEU DE L'ACTIVITÉ
Salle Lafrance du "Ste-Hélène Auberge et Spa" 440 rue de l'Église, Sainte-Hélène-de-Chester



Les bénévoles de la Bibliothèque :
Huguette Ouellette, Noémie Asselin, Geneviève Kenyon, Martine Lambert,
Olivier Lecomte, François Aubre et Yvan Ouellette

biblio148@reseaubibliocqlm.qc.ca

819 382-2650

BILAN JOURNÉE RDD 2023



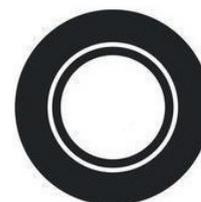
sur la photo : Mme Marie V.Laporte et M. André Thibodeau

Le 7 octobre dernier avait lieu la journée de collecte des résidus domestiques dangereux au garage municipal. Le conseil municipal remercie tous les citoyens qui ont participé en bon nombre et contribué à la réduction des déchets voués à l'enfouissement de la bonne façon. Remerciements aussi à ceux qui étaient présents pour aider au triage.

Pour ceux qui n'ont pu apporter leur RDD lors de cette journée, vous pouvez vérifier l'endroit de récupération de vos articles en trouvant le point de dépôt officiel sur <https://lesserspuariens.com> ou par www.gestio.ca qui vous indiquera l'endroit où vous départir de vos items.

Sachez que la Municipalité accepte à l'année les pneus usagés (sans les jantes), les contenants de peintures vides et d'huiles usées déposés dans les bacs bleus prévus à cet effet au garage municipal.

Merci!



LA SAINTÉ-CATHERINE OU FÊTE DES VIEILLES FILLES



Un peu d'histoire...

Célébrée le 25 novembre, elle commémore le martyre de sainte Catherine d'Alexandrie, patronne des femmes célibataires. C'est aussi l'occasion de confectionner de la tire, une tradition gourmande qui remonte à l'époque de la Nouvelle-France. Dans la coutume, les jeunes femmes n'ayant pas trouvé mari à 25 ans devaient coiffer le bonnet de la sainte Catherine. Elles devenaient ainsi « vieilles filles ».

La tire Sainte-Catherine aurait été inventée par Marguerite Bourgeoys, au 17^e siècle, afin d'attirer les enfants à son école. Dégustée tous les 25 novembre, elle faisait partie de nos traditions scolaires et religieuses. Cette sucrerie est fabriquée à partir d'un mélange de mélasse, de sirop de maïs, de cassonade, d'eau et d'un peu de beurre. Une fois la pâte obtenue refroidie, on doit l'étirer. Même si elle est riche en fer, grâce à la mélasse qu'elle contient, cette friandise compte peu d'avantages nutritifs. Elle a toutefois pour vertu d'égayer la grisaille de l'automne. À l'heure actuelle, cette tradition s'est perdue, mais l'on continue de taquiner les jeunes filles célibataires le 25 novembre!



CENTRE D'ASSISTANCE ET D'ACCOMPAGNEMENT AUX PLAINTES

Conférence

BONJOUR MME ALLARD, CONTENT DE VOUS VOIR!



Guillaume Vermette, Clown humanitaire thérapeutique



Dans le cadre des festivités entourant son 30^e anniversaire, le Centre d'assistance et d'accompagnement aux plaintes Mauricie-Centre-du-Québec est heureux de vous inviter à cette conférence qui ne vous laissera pas indifférents. Parce que l'amélioration de la qualité des services, ça passe aussi par de belles initiatives pour améliorer le bien-être des usagers, les visites en CHSLD de la Caravane philanthrope sont pour nous un bel exemple à suivre.

Guillaume vous partagera des histoires de clowns thérapeutiques en CHSLD; les rencontres les plus mémorables et les moments les plus drôles et touchants. Tout ça dans l'espoir de mettre un peu de lumière sur la complexe réalité des CHSLD et de contribuer à désamorcer quelques tabous et préjugés. Mais surtout et avant tout, l'objectif de Guillaume est de donner envie aux gens de s'intéresser aux aînés; d'aller à leur rencontre dans le plaisir, l'authenticité et le respect.

Quand?

**Mardi,
le 5 décembre**

Accueil: 13h15
Conférence: 13h30

Où?

**Club de golf de
Victoriaville**

223, rue Perreault
Victoriaville

**ACTIVITÉ
GRATUITE!**

POUR QUI?

- Groupes et associations de personnes âgées
- Partenaires et organismes
- Toutes personnes intéressées par le sujet

Les places étant limitées, l'inscription est obligatoire.

819 840-0451 | info@caap-mcq.qc.ca

PLAN DE DÉVELOPPEMENT DE LA ZONE AGRICOLE



Plan de développement de la zone agricole

Dans la MRC d'Arthabaska (MRCA), la zone agricole représente 91% de la superficie totale du territoire. Étant donné que tout autres usages que les activités agricoles sont restreints dans cette zone, il importe pour l'économie régionale que ce secteur demeure dynamique.

L'automne 2023 marque le début de la révision du PDZA de la MRCA. Une démarche que la MRC a confiée à la CDEVR. Et ce vaste chantier concerne toute la communauté, autant la population que les différents acteurs du milieu agricole et du système alimentaire. À travers notre alimentation, l'agriculture fait partie de notre quotidien et nous oublions trop souvent que manger est un acte agricole.

Les gens sont donc appelés à y participer, dans un premier temps, par le biais de consultations.

Consultation citoyenne : **14 novembre 2023, 18 h 30 à 21 h 30**
Érablière Yvalou
2540, rang 2
Ste-Hélène-de-Chester

Pour s'inscrire, rendez-vous sur :

<https://www.regionvictoriaville.com/page/1102/zone-agricole-pdza.aspx>

MODERNISATION DE LA CONSIGNE

Depuis le 1^{er} novembre 2023, toutes les canettes de boisson sont consignées.



Pourquoi consigner?

100 % des canettes et des bouteilles consignées que vous rapportez dans le système de consigne sont recyclées. La consigne permet un tri des contenants à la source, ce qui facilite la récupération de matières de qualité. Elle est reconnue comme la méthode la plus écologique de recycler les contenants de boisson.

Où retourner ses contenants de boisson?

Les citoyens peuvent rapporter leurs contenants de boisson chez le détaillant (épiceries et dépanneurs), mais ils pourront aussi le faire dans de nouveaux lieux de retour Consignation qui ouvriront graduellement leurs portes dans les prochains mois.

De plus, depuis le 1^{er} novembre, les contenants consignés sont passés à 10 cents. À l'exclusion de certaines bouteilles de verre déjà consignées de 500 ml et plus, qui sont consignées à 25 cents. Ceci se veut une première étape de la modernisation du système québécois de consignation.



AVIS PUBLIC

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC D'ARTHABASKA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-HÉLÈNE-DE-CHESTER**

AVIS PUBLIC
AUX PERSONNES ET ORGANISME DÉSIRANT S'EXPRIMER
SUR LE PROJET DE RÈGLEMENT SUIVANT :

PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 363-2023 SUR LES PROJETS PARTICULIERS DE CONSTRUCTION, DE MODIFICATION OU D'OCCUPATION D'UN IMMEUBLE

Lors de séance publique tenue le 3 octobre 2023, le conseil municipal a adopté un projet de règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble.

Le projet de règlement numéro 363-2023 vise à habiliter le conseil municipal à autoriser, à certaines conditions et à certains endroits sur le territoire, un projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble qui déroge à un ou plusieurs règlements d'urbanisme en vigueur, soit le règlement de zonage et le règlement de lotissement.

Le projet de règlement numéro 363-2023 concerne l'ensemble du territoire de la municipalité.

Consultation publique

Une consultation publique aura lieu le **5 décembre 2023**, à 19 h à la salle Lafrance située 440, rue de l'Église. Cette consultation permettra au conseil d'expliquer le projet de règlement et les conséquences de son adoption et d'entendre les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

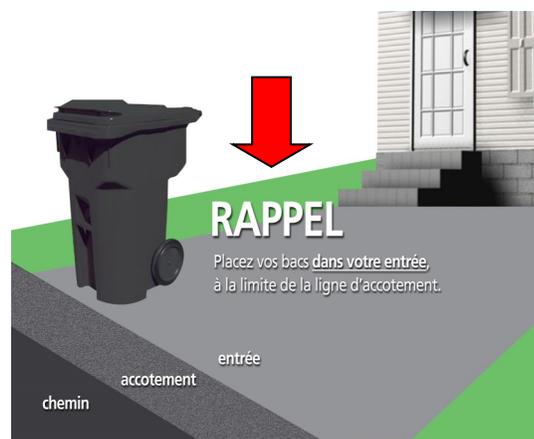
Toute personne qui désire consulter le projet de règlement peut le faire sur le site Internet de la municipalité au : <https://municipalites-du-quebec.com/sainte-helene-de-chester/> ainsi qu'au bureau municipal. Il est aussi possible de demander une copie à la Municipalité par courriel au municipalite@sainte-helene-de-chester.ca, par la poste au 440, rue de l'Église, Sainte-Hélène-de-Chester (Québec) G0P 1H0 ou par téléphone au 819 382-2650, du lundi au jeudi, de 9 h 00 à 12 h et de 13 h à 16 h 00.

DONNÉ À SAINTE-HÉLÈNE-DE-CHESTER, CE 6^e JOUR DU MOIS DE NOVEMBRE 2023.

Chantal Baril
Directrice générale/greffière-trésorière

BACS ET BOÎTES AUX LETTRES

Selon la réglementation, les bacs doivent être à l'extérieur de l'emprise du chemin, cela correspond à 3 pieds de la ligne blanche ou du bord de la chaussée. Si vous devez mettre votre bac de l'autre côté du chemin, assurez-vous de le placer le plus possible dans l'accotement. Si vous ne respectez pas la réglementation et que votre bac subit un bris, les frais de bris ne seront pas remboursés par l'entrepreneur en déneigement ni par la Municipalité. De plus, les bacs endommagés ne seront pas vidés par Gaudreau environnement lors des collectes.



Pour ce qui est des boîtes aux lettres, elles doivent être placées à une distance minimale de 5,25 m du centre de la chaussée et de 0,2 à 0,3 m de la limite extérieure de l'accotement. Si elles sont dans l'emprise, elles sont tolérées, mais si elles se font briser la réparation sera à vos frais. Il est de votre responsabilité de protéger votre boîte aux lettres en période hivernale. Nous vous suggérons d'ailleurs de protéger vos boîtes aux lettres en plastique avec une planche de bois. Aucun remboursement de celles-ci ne sera accordé suite à un bris.

Nous vous remercions de votre compréhension et comptons sur votre collaboration.

CONGÉS DES FÊTES



Le bureau municipal sera fermé du 21 décembre midi au 7 janvier 2024. Nous serons de retour le 8 janvier avec l'horaire habituel. Merci.

STATIONNEMENT INTERDIT EN PÉRIODE HIVERNALE



RAPPEL IMPORTANT

Selon l'article 49 du règlement G-100, le stationnement de nuit se situant entre le 1^{er} novembre et le 1^{er} avril n'est pas toléré sur les chemins publics pendant la période hivernale. Le but étant de permettre à l'équipe de déneigement de bien faire son travail sur les routes de la municipalité et d'éviter tout accident ou problématique.

CUISINES COLLECTIVES BOIS-FRANCS



MESSAGE À LA COMMUNAUTÉ

Venez cuisiner avec nous... *Les Cuisines collectives des Bois-Francis*

Vous avez le goût de cuisiner! Vous désirez apprendre de nouvelles recettes et faire de nouvelles connaissances! Les Cuisines collectives c'est pour vous. Nous offrons des groupes de cuisine à Ham-Nord, Chesterville, Notre-Dame-de-Ham, Tingwick, Daveluyville, Ste-Clotilde-de-Horton, Warwick, St-Rosaire et Victoriaville.

Nous offrons à tous ceux qui le désirent la possibilité de cuisiner en petits groupes, des repas simples, appétissants et économiques que vous rapportez à la maison.

Il y a présentement des places de disponibles dans nos groupes. Pour plus d'informations, appelez-nous au 819 758-6695.

Au plaisir de cuisiner avec vous!

L'équipe des cuisines collectives
Téléphone : 819 758-6695
Courriel : direction@cuisinescollectivesboisfrancis.com

VACCINATION CONTRE LA GRIPPE SAISONNIÈRE ET LE COVID

L'hiver, c'est malade!

Pour en profiter pleinement,
mieux vaut se faire
vacciner maintenant.

Grippe · COVID-19 · Infections à pneumocoque

La vaccination,
la meilleure protection



Saviez-vous que la vaccination n'est pas obligatoire au Québec, mais que celle-ci est recommandée. Le vaccin aide à protéger les personnes qui ne peuvent être vaccinées pour différentes raisons ou chez qui une vaccination ne confère pas une protection adéquate à cause d'un système immunitaire affaibli. De plus, sachez que les vaccins sont offerts gratuitement aux personnes admissibles.

La vaccination contre la grippe (influenza) et la vaccination contre la COVID-19 est disponible. Il est possible de recevoir le vaccin contre la COVID-19 et le vaccin contre la grippe au même moment.

La vaccination **sans rendez-vous** est offerte dans nos cliniques de vaccination dans certaines municipalités. Vous n'avez qu'à vous présenter lors des journées et des heures d'ouvertures d'une clinique de vaccination près de chez vous. Pour connaître toutes les dates, les heures d'ouvertures et les lieux de vaccination, consultez [Cliniques de vaccination dans les municipalités](#).

Voici quelques endroits dans la MRC Arthabaska-Érable :

- ◆ St-Christophe d'Arthabaska
Salle du Conseil, 418 avenue Pie-X
10 h 30 à 12 h et 13 h à 16 h 30
9 novembre 2023
- ◆ Princeville
Salle Pierre Prince, 120 rue St-Jean Baptiste Sud
10 h 30 à 12 h et 13 h à 16 h 30
14 novembre 2023
- ◆ St-Norbert d'Arthabaska
Centre Communautaire, 20 rue des Loisirs
10 h 30 à 12 h 00 et 13 h 00 à 16 h 30
29 novembre 2023
- ◆ Saint-Ferdinand
Salle communautaire, 606 Principale
10 h 30 à 12 h 00 et 13 h 00 à 16 h 00
7 décembre 2023
- ◆ Ste-Sophie-d'Halifax
Salle Communautaire, 10 rue de l'Église
10 h 30 à 12 h 00
8 décembre 2023

La vaccination est également offerte **avec rendez-vous** dans nos points de services locaux. Vous pouvez prendre votre rendez-vous en ligne via le portail [Clic Santé](#) ou par téléphone au 1 877-644-4545 (lundi au vendredi de 8 h à 18 h 30 ou les fins de semaine et les jours fériés de 8 h à 16 h). Pour connaître les coordonnées des points de services, cliquez sur [points de service locaux](#). Bonne saison hivernale!



LE SAINTE-HÉLÈNE
AUBERGE & SPA NORDIQUE

**RESTAURANT
LA GRANDE CLASSE**

MENU GASTRONOMIQUE
4 SERVICES
OUVERT LES JEUDIS,
VENDREDIS
ET SAMEDIS SOIR.



NOTRE CHEFFE JIJI

NATIVE DE STE-HÉLÈNE, JEANINE
REVIENT AU SOURCE!
ELLE CUMULE PLUS DE 25 ANS
D'EXPÉRIENCE À LA TÊTE DE
GRANDS RESTAURANTS.
JIJI EST UNE ARTISTE CULINAIRE .
SES METS SAURONT VOUS PLAIRE
À COUP SUR!

**POUR RÉSERVATION AU
RESTAURANT OU AU SPA
NORDIQUE**

819 202-0202

442,RUE DE L'ÉGLISE STE-HÉLÈNE

**BISTRO
LA RÉCRÉATION**

MENU BISTRO
DISPONIBLE LES
JEUDIS, VENDREDIS, SAMEDIS
MIDI DE 11H30 À 14H ET
MAINTENANT **TOUTE LA
JOURNÉE LE DIMANCHE**
DÎNER ET SOUPER



DIMANCHE À PAS CHER!

SPA NORDIQUE
DE 10H À 15H OU DE 16H À 21H
POUR SEULEMENT 30\$/PERS.

RÉSERVATION REQUISE

MOTS CROISÉS

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
I										
II										
III						■				
IV										
V			■					■	■	■
VI		■			■					
VII				■						
VIII				■						
IX			■						■	
X						■				

HORIZONTALEMENT

- I. Arbre des cours d'école. II. Perte de mémoire.
- III. Petit verre. Agence française pour la recherche.
- IV. Perfectionnées. V. Largeur. Jeu de construction.
- VI. Particule. Précède le colon. VII. Col rouge.
- Fruit...défenseur. VIII. Manière. Un cheval volant, ça vous laisse complètement médusé ! IX. Académie.
- Appétit pour la bonne chair. X. Bijoux. Condition.

VERTICALEMENT

- 1. Il a la folie des grandeurs. 2. Insécable. Serpenteaire.
- 3. Erre. Trousseau. 4. Petite voie. Ecot. 5. Qui s'y frotte s'y pique. On l'a sur le bout de langue. 6. Devant la Vierge. Têtes prêtes à exploser. 7. L'article de la mort.
- 8. Rein en capilotade. Variation. 9. Irlande. Armée secrète. 10. Eprouvent.

RÉTROSPECTIVE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 6 SEPTEMBRE 2023

- Il a été résolu à l'unanimité que les comptes présentés soient acceptés pour un montant total de 208 224.36 \$;
- Nomination de madame Marie V. Laporte à titre de mairesse suppléante pour les mois d'octobre, de novembre et de décembre 2023;
- Autorisation donnée au maire, à la direction générale ou tout autre représentant mandaté par la direction générale à recourir aux services du cabinet Cain Lamarre à même la banque d'heures et au besoin, au service de consultation, pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2024;
- Autorisation donnée à madame Chantal Baril, directrice générale, à déposer une demande d'aide financière pour le projet de la Bibliothèque dans le cadre du programme Projets d'ici de la Caisse Desjardins des Bois-Francis de Victoriaville;
- Nomination de madame Geneviève Bergeron, élue municipale, comme responsable des questions aînées de notre municipalité et que celle-ci agisse comme représentante du conseil municipal sur le comité responsable de la démarche de renouvellement de la politique MADA auprès de la MRC d'Arthabaska puisque celle-ci déposera une demande collective;
- Autorisation donnée à la directrice générale de suivre une formation d'introduction au guide de rédaction des politiques de confidentialité et des dispositions en matière de protection des renseignements personnels en vue de faire la rédaction de la politique de confidentialité;
- Il a été résolu de mandater l'archiviste Michel Pépin d'Archives Bois-Francis pour poursuivre l'archivage des documents municipaux au coût de 1 540.63 \$ + les taxes applicables, et ce, pour une durée de 4 semaines;
- Nomination de madame Chantal Baril signataire de la convention financière dans le cadre du Programme d'aide aux immobilisations – Volet 2;
- Adoption du règlement #357-2023 modifiant le règlement #214-2008 relatif au plan d'urbanisme afin d'ajouter des objectifs visant à assurer le bien-être des groupes vulnérables;
- Adoption du second projet de règlement #358-2023 modifiant le règlement de zonage #215-2008 afin de modifier les dispositions applicables aux usages additionnels, à augmenter la hauteur maximale permise pour les bâtiments principaux sur l'ensemble du territoire ainsi que diverses dispositions;
- Il a été résolu de mandater le service d'ingénierie de la FQM afin de produire les plans et devis nécessaires pour le dépôt de la demande d'aide financière dans le cadre du programme PAVL – RIRL;
- Il a été résolu d'octroyer le contrat à Excavation C. Lafrance & Fils inc. qui nous a présenté le prix le plus bas pour effectuer des travaux supplémentaires de pelle et de camion suite aux précipitations abondantes qui ont occasionné des travaux non prévus dans les chemins;
- Il a été résolu d'appuyer la FQM pour le renouvellement de la taxe sur l'essence et la contribution du Québec (TECQ) pour 2024-2028 puisque ce programme est essentiel à la réalisation de projets importants dans les communautés du Québec. Une copie de la résolution a été transmise aux ministres concernés;
- Il a été résolu de donner mandat à monsieur Martin Mignan, ingénieur chez Pluritec, afin d'effectuer la caractérisation supplémentaire pour supporter notre demande de changement d'usage du terrain de l'ancienne scierie auprès du MELCCFP au coût de 12 945.95 \$;
- Il a été résolu de nommer madame Julie Roberge ainsi que monsieur Sylvain Thibault en tant que membres du comité consultatif en urbanisme (CCU) puisque celui-ci sera dorénavant constitué de 5 membres soit d'un (1) élu et de 4 citoyens à la suite de la modification du règlement 361-2023;

- Il a été résolu de mandater le CCU à étudier la hauteur des portes de garage afin de lui apporter ses recommandations pour le guider dans sa prise de décision suite à plusieurs demandes reçues en ce sens;
- Le conseil municipal a fait l'annonce qu'autour de la fin du mois d'octobre environ le Wi-Fi sera disponible au Centre sportif Aciers Solider. L'enjeu de la sécurité des usagers qui a été le facteur déterminant pour l'implantation du Wi-Fi;
- Le conseil a offert ses félicitations à messieurs Yvan Ouellette et François Aubre de la Bibliothèque ainsi qu'à madame Chantal Baril, directrice générale de la Municipalité, pour avoir monté une demande de subvention transmise au ministère de la Culture et des Communications (MCC) qui a été confirmée avec la mention de document parfait dès son dépôt;
- Le conseil a reçu la confirmation de la réception de la subvention dans le cadre du programme PPA-CE pour effectuer des travaux sur nos infrastructures routières;
- Le conseil a apporté des petites précisions concernant la terre de creusage. La terre de creusage est disponible lors des travaux dans la municipalité. Lorsque la terre est devant votre propriété, elle vous revient si vous souhaitez la recevoir. Cependant, vous devez appeler au bureau municipal pour le mentionner, car nous ne ferons pas de porte-à-porte afin de connaître votre intérêt. De plus, il faut que le camion soit capable d'aller livrer le matériel sur votre propriété. Aucun tri entre le beau et le moins beau matériel ne sera fait, vous devez donc accepter le matériel que vous avez demandé lorsque le moment sera venu d'aller porter celui-ci sur votre terrain.

Vous pouvez consulter en intégralité tous les procès-verbaux ainsi que les enregistrements audios et/ou vidéos des séances du conseil sur le site de la Municipalité au www.sainte-helene-de-chester.ca





Présent pour vous!

Des services pour favoriser le maintien à domicile, disponibles sur l'ensemble du territoire de la MRC d'Arthabaska.

Popote congelée • Audiothèque
Travailleur de milieu auprès des aînés
Accompagnement-transport
Et bien plus!

Envie de vous impliquer?

Appelez-nous : 819 758-4188
Visitez-nous : cebboisfrancs.org



CITATIONS SAVOUREUSES—PAR RENÉ BERGERON



Les joueurs de hockey, les entraîneurs, les animateurs et les politiciens adoptent parfois une forme de dérapage verbal cocasse pour faire passer leurs messages. En voici une série :

- Pat Burns, c'est un ours qui est fort comme un cheval. – Jacques Demers
- C'est le genre de gars qui peut te donner une tape dans le dos par en avant et te cracher au visage par en arrière. – Yvon Picotte
- Les joueurs des Rangers sont comme des sauterelles avec des springs. – Jacques Demers
- Il ne faudrait pas se flatter les bretelles.
- Carey Price a une blessure légitime au bas du corps.
- On traversera la rivière quand on sera rendu au bout du tunnel.
- Si on regarde les Sénateurs, ils ont perdu cinq victoires en ligne.



SOLUTION DU JEU MOTS CROISÉS (DE LA PAGE 15)

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
I	M	A	R	R	O	N	N	I	E	R
II	E	T	O	U	R	D	E	R	I	E
III	G	O	D	E	T		C	N	R	S
IV	A	M	E	L	I	O	R	E	E	S
V	L	E		L	E	G	O			E
VI	O		D	E		I	L	E	O	N
VII	M	A	O		A	V	O	C	A	T
VIII	A	R	T		P	E	G	A	S	E
IX	N	U		D	E	S	I	R		N
X	E	M	A	U	X		E	T	A	T

Traitement d'eau
GARAND

LES Pompes
GARAND INC.

VENTE • LOCATION • SERVICE • INSTALLATION

- TRAITEMENT D'EAU
- NETTOYEURS À PRESSION
- POMPES ET ACCESSOIRES
- CIRCULATEURS
- RÉPARATION DE MOTEURS

URGENCE
24 h / 7 jours

819 752-5563

Sans frais : 800 263-5563

Licence REQ. :
1648-4438-41



VENTES/ADMIN. : 233, de la Grande-Ligne
ATELIER : 111, rue Garand Victoriaville

Centre de
prévention
Suicide
Arthabaska-Érable

Parles-en...
Ta VIE est importante!

Vous pensez au suicide ?

Vous êtes inquiet pour une personne de votre entourage ?

Vous êtes endeuillé par suicide ?

Nous sommes là pour vous!

Sème la vie!

Nos services

- Intervention téléphonique (24 heures/24, 7 jours/7)
- Services aux personnes endeuillées par suicide
- Services aux proches d'une personne ayant fait une tentative de suicide
- Activités d'information et de sensibilisation
- Formations

Tous nos services sont gratuits et confidentiels

24 heures par jour • 7 jours par semaine

MRC DE L'ÉRABLE

819 362-8581

MRC D'ARTHABASKA

819 751-2205

PARTOUT AU QUÉBEC

1 866 APPELLE
(1 866 277-8883)

www.cpsae.ca

ANXIEUSE DE RETOURNER
AU TRAVAIL ?

VIENS RENCONTRER
NOS CONSEILLÈRES
EN ORIENTATION ET EN EMPLOI
C'EST GRATUIT!

Services offerts dans les MRC
d'Arthabaska, de Nicolet-Yamaska
et de Bécancour.

1866 298-6007

services intégrés pour l'emploi

Avec la participation financière de:

Québec

Alain
RAYES

Député de Richmond-Arthabaska

alainrayes.ca

alain.rayes@parl.gc.ca

o f t o

1-877-751-1375 (sans frais) | 819-751-1375

3, rue de la Gare, C.P. 6, Victoriaville (QC) G6P 6S4
 349, boul. Saint-Luc, Asbestos (QC) J1T 2W4
 11, rue St-Georges, local 200, Windsor (QC) J1S 1J2
 362, rue Principale, Daveluyville (QC) G0Z 1C0

Sébastien
SCHNEEBERGER

DÉPUTÉ DE DRUMMOND-BOIS-FRANCS

819 475-4343

sebastien.schneeberger.drum@assnat.qc.ca

Faire grandir l'épargne



La ristourne jeunesse¹, maintenant offerte aux jeunes de 5 à 17 ans

Une **ristourne jeunesse de 10 \$** avec 7 dépôts ou plus effectués dans son compte entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre de la même année.

desjardins.com/ristourne-jeunesse

819 758-9421 • 1 866 758-9421

¹ Des conditions s'appliquent; visitez le desjardins.com/ristourne-jeunesse pour connaître les détails de la ristourne jeunesse.

 **Desjardins**
Caisse des Bois-Francs